Projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche et Haut Commissariat au plan

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 21/09/2020

Saisine liée :
CONTRIBUTION DU CESE AU PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE LA RECHERCHE
Revoir la séance du 22 septembre

La séance plénière du CESE était consacrée à la présentation du projet d'avis "Contribution du CESE au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche", rapporté par Sylviane Lejeune (groupe CGT), au nom de la section des activités économiques, présidée par Delphine Lalu.

Intervention de François Bayrou, Haut-commissaire au Plan

présentation de la méthode et de l'agenda de travail du Haut-Commissariat au Plan

Télécharger le projet d'avis

Télécharger la synthèse du projet d'avis

Dans son avis *sur la programmation budgétaire du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche*, le CESE a répondu en juin dernier à la saisine gouvernementale qui portait uniquement sur le titre Ier du projet de LPPR. Dans cet avis le CESE s'est alarmé d'une programmation financière qui n'est pas à la hauteur des défis considérables auxquels notre pays doit faire face.

La section des activités économiques apporte à travers ce projet d'avis la contribution du CESE sur les grands enjeux du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), venant ainsi compléter son avis précédent.

Le projet d'avis répond aux questions suivantes :

> *Comment favoriser la continuité, l'indépendance et la créativité du système de recherche ?*
>
> *Comment articuler développement de la recherche et développement de la formation des jeunes dans nos universités ?*
>
> *Quelle approche notre Nation doit-elle avoir de l'emploi scientifique ?*
>
> *Quelle place devons-nous redonner à la science dans la société et comment la rapprocher des citoyens ?*
>
> *Quelles pistes développer pour la recherche en entreprise ?*
>
> *Que nous apprend la crise liée à la pandémie ?*

La section des activités économiques présente ainsi un projet d'avis construit en articulation avec la section de l'éducation, de la culture et de la communication et aidée de la contribution de la délégation à l'Outre-mer du CESE.

© - copyright CESE - Novembre 2026